

Réunion du 2 septembre 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Francis GRIGNON

**N° CP/2013/600 - Construction de logements sociaux - 1323**  
**Création de résidences juniors sur le territoire de la**  
**communauté urbaine de Strasbourg - Résultat de l'appel à**  
**projets**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide au titre de l'appel à projets conjoint entre la communauté urbaine de Strasbourg (CUS) et le Département :

- de labelliser les deux projets suivants de création de résidences juniors :

. projet porté par "LogiEst" et "Domial" en lien avec le Foyer Notre-Dame et localisé à STRASBOURG-Hautepierre (maille "Athéna"), avec une réservation de subvention départementale de 297 000 €

. projet porté par la SA d'HLM "Nouveau Logis de l'Est" (NLE) en lien avec les Compagnons du devoir et localisé sur le site de la caserne "Marcot" à STRASBOURG, avec une réservation de subvention départementale de 156 000 €

- d'examiner l'attribution définitive de ces subventions lors d'une prochaine réunion de la commission permanente, après transmission d'un certain nombre de documents sollicités

- de présélectionner les quatre projets ci-après de création de résidences juniors proposés par la commission de sélection en vue d'une nouvelle présentation au jury au mois de novembre 2013 : STRASBOURG (Ilot "Lombardie" - résidence intergénérationnelle avec "Habitat et Humanisme Alsace Nord") ; MUNDOLSHEIM (éco quartier "Lotissement du parc" avec la Fondation "Saint-Thomas" ; deux projets non localisés portés, d'une part par les Résidences sociales de France en lien avec "Immobilière 3 F Alsace", d'autre part par "Néolia" et "Résid'Etap".

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130902-80148-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 12/09/13